

- Principes directeurs sur la sécurité et la santé des travailleurs
- Planifier et contrôler les objectifs chaque année

Principes directeurs, objectifs de sécurité

- Définir l'organisation de la sécurité et la représenter dans un organigramme
- Documenter les tâches des cadres dirigeants et des chargés de sécurité

Organisation de la sécurité

- Former les collaborateurs sur les dangers et les surexpositions
- Documenter les attestations de formation

Formation, instruction, information

- Définir des règles de sécurité et en informer les collaborateurs
- Règles vitales

Règles de sécurité

- Identifier les dangers à l'aide de listes de contrôle
- Actualiser les identifications de dangers lors de modifications ou au plus tard après trois ans

Détermination des dangers

- Définir les mesures issues de l'identification des dangers et des enquêtes accident (méthode STOP)
- Attribuer les compétences et délais

Planification et réalisation des mesures

- Définir l'organisation des urgences et en informer les collaborateurs
- Comportement en cas d'urgence pour les chantiers (spécifiquement pour chaque cas)

Organisation en cas d'urgence

- Informer régulièrement les collaborateurs
- Utiliser les connaissances des collaborateurs
- Impliquer les personnes concernées

Participation

- Identifier les sollicitations excessives et les réduire (physiques et psychologiques)
- Concevoir les postes de travail le plus possible de manière ergonomique
- Mettre les équipements de protection à disposition

Protection de la santé

- Effectuer des contrôles
- Suivre les calendriers et les mettre en œuvre dans les délais impartis
- Mettre régulièrement l'accent sur la sécurité au travail et la protection de la santé

Contrôle, audit

Notes